

Trois-Ilets, le 10 septembre 2024



Le Principal,

aux



Membres de l'Association Sportive des Trois-Ilets-Ilets (ASCOTI)

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale de l'UNSS

Références :

académie Madame, Monsieur,

Martinique Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Sportive. Celle-ci aura lieu le **mardi 24 septembre 2024 à 12h15 au collège Suzanne ROUSSE-CESAIRE au gymnase.**

Le Principal

Service
Administration

Téléphone
05 96 66 05 37

Fax
05 96 66 07 31

Mél :
ce.9720498j@
ac-Martinique.fr

Quartier La Pagerie
97229 LES TROIS-ILETS

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan et perspectives
- Renouvellement du bureau
- Approbation des comptes

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. L'Assemblée Générale ordinaire ne peut délibérer que si 2/3 des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
2. Le droit de participer à l'Assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 07 octobre 2023 » et faisant partie de notre association depuis cinq mois.

Votre présence à cette Assemblée Générale est nécessaire.

Monsieur le Principal et président de l'ASCOTI

M. Félix PETIT

